#### ID: 027-212706295-20251007-MA\_DEL RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# **EXTRAIT DU REGISTRE** DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Département de l'Eure

## COMMUNE de THIBERVILLE

### Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal: 19

En exercice: 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs: 2

Date de la convocation: 30/09/2025 Date d'affichage : 13/10/2025

L'an deux mil vingt cinq, le sept octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

<u>Étaient présents :</u> M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, Mme Virginie

THIERRY, Mme Aurélie BLONDEL.

<u>Étaient absents non excusés :</u> Mme Denise GONTHIER.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY, Mme Virginie THIERRY en faveur de Mme Delphine PHILIPPE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : M. Bruno THOUROUDE.

## OBJET : Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif : année 2024

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2245-5, la réalisation d'un rapport annnuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport par Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, Adjointe chargée de l'assainissement collectif.

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 17 Voix Pour) :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif, année 2024. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.
- DECIDE de mettre en ligne ce rapport sur le site www.services.eaufrance.fr

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa pub indition de la publication de l Représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Фы⊎euvoir devant le TAS

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 13/10/2025

Pour extrait certifié conforme Le secrétaire de séance, M. Bruno THOUROUDE.

Pour extrait certifié conforme Le Maire, M. Guy PARIS

